



SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN DE L'ALLIER AVAL



COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE DU BASSIN DE L'ALLIER AVAL

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES ANNEE 2006

Adopté le ...

CONTACT

Commission locale de l'eau du SAGE Allier aval
Structure porteuse du SAGE : EP Loire
12 avenue des landais
63 170 AUBIERE
Tél : 04 73 27 60 45
Fax : 04 73 15 23 10
Mail : contact@sage-allieraval.com

Structure
porteuse



Partenaire
financier



L'arrêté interpréfectoral du 10 janvier 2003 a fixé le périmètre du Schéma d'aménagement et de gestion des Eaux du bassin versant de l'Allier aval

La composition de la Commission Locale de l'Eau a été fixée par arrêté interpréfectoral du 28 octobre 2004 et modifiée par arrêté du 3 mai 2005.

1. ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROCEDURE

En 2006, le SAGE Allier aval est dans sa phase d'élaboration, la réalisation de l'état des lieux de la ressource, des milieux aquatiques et des usages a été lancée en mai 2006.



2. REUNIONS

↳ La Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'Eau s'est réunie le 20 novembre 2006 à Gannat afin de valider 2 volets de l'état des lieux de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des usages du bassin : le volet « eaux souterraines » et le volet « dynamique fluviale ».

Cette seconde réunion a également été l'occasion de présenter le rendu intermédiaire de l'état des lieux du bassin versant de l'Allier aval sur les autres thématiques et de valider l'organisation de la concertation dans la phase diagnostic du SAGE. Ainsi la création de 4 commissions thématiques et d'une commission Chaîne des Puys a été validée.

Un avis sur la demande de renouvellement de concession du complexe hydroélectrique de Poutès Monistrol (Haute Loire) déposée par EDF a été donné par la CLE.

L'ordre du jour détaillé de la réunion était le suivant :

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 10 juin 2005
2. Modification du règlement intérieur de la CLE
3. Adoption du compte rendu d'activités de la CLE pour l'année 2005
4. Avis de la CLE sur la demande de renouvellement de concession du barrage de Poutès
5. Rendu final de l'étude des eaux souterraines du bassin de l'Allier aval
6. Rendu final de l'étude « Complément et mise à jour des connaissances sur la dynamique fluviale de l'Allier »
7. Rendu intermédiaire de l'état des lieux du bassin de l'Allier aval
8. Organisation de la concertation dans la phase de diagnostic

➔ Le bureau de la CLE

En 2006, le bureau de la CLE s'est réuni à cinq reprises :

- le 31 mars 2006 à Pont du Château avec l'ordre du jour suivant
 1. Avis de la CLE sur la reconnaissance de l'EP Loire en tant qu'EPTB
 2. Points d'information
 - a. mise en place d'une redevance exploitation pour les barrages de Naussac et Villerest
 - b. Remplissage de la retenue de Naussac
 - c. Procédure de révision du SDAGE Loire Bretagne : état d'avancement
 3. Veille juridique
 4. Etude Etat des lieux / diagnostic : prestataire(s) retenu(s) et calendrier
 5. Information et communication
 - a. Lettre n°2 du SAGE Allier aval : contenu et diffusion
 - b. Remarques sur le site Internet du SAGE Allier aval
 - c. Réunions d'information lors de la phase « Etat des lieux »
 6. Questions diverses
- le 12 mai 2006 à Gannat avec l'ordre du jour suivant :
 1. Lancement de l'étude Etat des lieux / diagnostic du SAGE
 - a. Présentation des bureaux d'études
 - b. Présentation de la méthodologie de travail
 - c. Présentation du calendrier de travail
 2. Questions diverses
- le 14 juin 2006 à Châtel de Neuvre (en salle et sur le terrain) avec l'ordre du jour suivant :
 1. Le relevage de la ligne d'eau de l'Allier : Pourquoi ? Comment ? (FRANE)
 2. La préservation de la dynamique fluviale (CEPA)
 - a. Le concept d'espace de liberté
 - b. Expérimentation dans le cadre du programme Loire nature
 - c. Les apports de la loi « risques » de 2003
 3. Illustration sur le terrain (CEPA) : Actions mises en œuvre par les opérateurs Loire Nature (CEPA-LPO-CSA) sur la commune de Châtel-de-Neuvre et le site de Boudemange (commune de la Ferté-Hauterive)
 4. Questions diverses
- le 11 juillet 2006 à Lempdes avec l'ordre du jour suivant :
 1. Présentation du rendu intermédiaire du lot 2 : Etude des eaux souterraines du bassin versant de l'Allier aval (présentation de l'état des lieux des connaissances et proposition d'une méthodologie de travail pour la phase expertise de l'étude)
 2. Présentation du rendu intermédiaire du lot 3 : Complément et mise à jour des connaissances sur la dynamique fluviale de l'Allier entre Vieille Brioude et le Bec d'Allier
 3. Questions diverses
- le 4 octobre 2006 à St Bonnet de Rochefort avec l'ordre du jour suivant :
 1. Présentation du rendu final de l'étude des eaux souterraines
 2. Présentation du rendu final de l'étude de la dynamique fluviale de l'Allier
 3. Présentation du rendu intermédiaire de l'état des lieux et proposition d'organisation de la concertation dans la phase de diagnostic

4. Préparation de la prochaine réunion de la Commission Locale de l'Eau :
 - a. Avis de la CLE sur le renouvellement de concession de Poutès
 - b. Compte rendu d'activités de la CLE – année 2005
 - c. Règlement intérieur de la CLE – proposition de modification
 - d. Ordre du jour
5. Communication
 - a. Projet de lettre d'information n°2
 - b. Carte du bassin de l'Allier : partenariat avec le CEPA dans le cadre du programme Loire Nature

3. ETUDES

La première étude d'élaboration du SAGE, l'état des lieux et le diagnostic de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des usages du bassin de l'Allier aval, a été lancée en mai 2006.

Celle-ci est indispensable pour bien connaître le territoire et les acteurs avant de définir l'avenir de celui-ci dans le domaine de la gestion de l'eau.

L'état des lieux a pour but de caractériser les différentes composantes de la ressource en eau, de son utilisation et de sa gestion sur le territoire du bassin de l'allier aval...

Les problèmes ou conflits mais aussi les atouts du territoire seront mis en évidence dans le diagnostic et une analyse de la compatibilité entre ressource et usages sera réalisée. Le but étant, dans cette première phase d'aboutir à la définition des enjeux du territoire et de les hiérarchiser.

L'étude, d'un montant de 177 085 €HT, se décompose en 3 lots :

- un premier lot : état des lieux et diagnostic global de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des usages du bassin versant attribué au groupement ASCONIT / HYDRATEC,
- un second lot relatif à l'étude des eaux souterraines du bassin (état des lieux des connaissances et diagnostic) attribué à la société GEO-HYD,
- un troisième lot relatif au complément et à la mise à jour des connaissances de la dynamique fluviale de l'Allier entre Vieille Brioude et le Bec d'Allier, attribué au groupement ASCONIT / HYDRATEC.

Les thématiques des lots 2 et 3 correspondent à des enjeux forts du SAGE. Ces deux lots ont été validés par la Commission Locale de l'Eau le 20 novembre, ils seront intégrés à l'état des lieux global du SAGE.

La validation de l'état des lieux par la Commission Locale de l'Eau est prévue pour 2007, débutera ensuite le diagnostic avec notamment la mise en place de commissions de travail.

4. COMMUNICATION

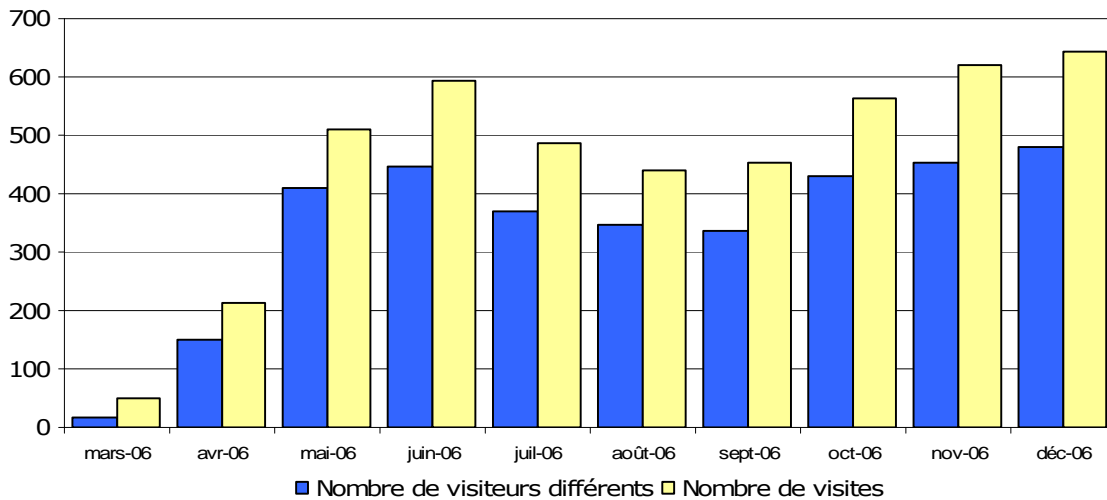
En 2006, plusieurs actions de communication ont été engagées :

- la mise en ligne du site Web du SAGE Allier aval en mars 2006

Environ 3 500 visiteurs différents ont été comptabilisés sur l'année 2006 sur le site avec en moyenne 340 visiteurs différents par mois.

La fréquentation par mois du site est présentée sur le graphique ci-dessous.

Fréquentation mensuelle du site www.sage-allieraval.com



- la publication de 2 numéros de la lettre d'information du SAGE Allier aval
 - o le premier numéro en février 2006 destiné alors uniquement aux membres de la CLE pour les informer de l'état d'avancement de la procédure
 - o le second numéro en octobre 2006 diffusé à 1700 exemplaires et à destination des membres de la CLE, des collectivités du territoire (communes, EPCI, Conseils généraux...), et de tous les acteurs de l'eau du territoire (services de l'état, chambres consulaires, associations, ...)
- une réunion d'information des membres du bureau de la CLE sur la thématique de la dynamique fluviale avec une présentation en salle par la FRANE et le CEPA et une sortie sur le terrain pour illustrer les propos.



5. BUDGET

Le budget du SAGE se décompose en 3 volets :

- un volet « Animation »
- un volet « Communication »
- et un volet « Etudes »

Pour l'année 2006, le budget du SAGE s'élevait à 315 000 € environ. Une grande partie du budget est consacrée à l'étude d'état des lieux / diagnostic dont la réalisation s'étend en 2006 et 2007.

La participation de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne est déterminante puisque celle-ci subventionne à hauteur de 50 % les actions menées dans le cadre de l'élaboration du SAGE.

L'Etablissement Public Loire apporte les 50 % restants à travers les contributions de ces membres.

Pour le SAGE Allier aval, c'est la clef de financement de Naussac qui est utilisée (clef utilisée pour l'exploitation de la retenue de Naussac répartie en une clef technique à 90% et une clef de solidarité générale à 10%).